

COMMUNE DE

TORSACAR Prefecture

16410-TORSAC  
016-211603824-20250224-D2025365-DE  
Reçu le 12/03/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

**délibération :  
D\_2025\_36\_5**

L' an deux mille vingt cinq, le lundi 24 février à 19 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil à la Mairie de TORSAC, sous la présidence de BREARD Catherine, Le Maire.

Nombre de conseillers en  
exercice : 15

Date de convocation du : 19 Février 2025

Présents : 13

**Présents** : BREARD Catherine, BENETEAU Laurent, BOUCQ Bernard, BRISSEAUD Philippe, SAUMON Didier, VARAS-DIARRA Catherine, TARDY Marie-Line, SURGET Chantal, LABUSSIÈRE Patricia, GUILBAUD Francis, PERONNAUD Thierry, HENRI Audrey, DEPIT NAUZIN Caroline

Votants : 14

**Pouvoirs :**

JORAT David a donné pouvoir à PERONNAUD Thierry

**Objet : Vote des taux  
d'imposition de 2025**

**Absent(s)** : GREGOIRE Hervé, JORAT David

**Secrétaire de Séance** : Marie-Line TARDY

**Après en avoir délibéré**, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents, de maintenir les taux d'imposition pour l'année 2025, fixés comme suit :

<b>Taux de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)</b>	<b>42.46 %</b>
<b>Taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)</b>	<b>54.99 %</b>
<b>Taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux</b>	<b>7.97 %</b>

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an ci-dessus.  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme  
Le Maire,  
Catherine BREARD

Emis le 24/02/2025, transmis en préfecture et rendu  
exécutoire le  
Affiché le.....

